

## Règlements spécifiques 2021/2022

### **BADMINTON**

#### Modifications aux règlements

Les articles suivants ont été abrogés, modifiés ou ajoutés :

Aucune modification n'a été effectuée.

Toutes les modifications aux règlements sont indiquées en **rouge**.

#### Table des matières

1. Règlements du jeu	2
2. Admissibilité	3
3. Modalités de compétition	3
4. Modalités de classement	7
5. Responsabilités de l'institution hôte	7
6. Officiels	8
7. Délits et Sanctions	8
8. Mérites sportifs	8
9. Annexe 1   Cahier de charge	10
10. Annexe 2   Calendrier et tirage au sort	12
11. Annexe 3   Ronde des compétitions	13

## 1. Règlements du jeu

Les règles du jeu en vigueur sont celles de la Fédération québécoise de badminton, éditions les plus récentes, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

### 1.1 Intervention de l'entraîneur

L'intervention de l'entraîneur ou de son délégué est permise lors des pauses techniques à 11 points (60 secondes) et 21 points (120 secondes). Les étudiants-athlètes ne peuvent pas quitter l'aire de jeu lors de ces pauses.

L'intervention de l'entraîneur ou de son délégué est permise pendant toute la durée de la partie dans la mesure où elle se fait dans le respect de la réglementation internationale et sans affecter la durée de la partie.

### 1.2 Joueur blessé

Un joueur qui se blesse entre le moment de la remise de l'alignement à la table de contrôle et le début de la rencontre suivante pour laquelle il est aligné pourra être remplacé. Aucune modification ne sera possible une fois la rencontre commencée. Le joueur blessé ne pourra pas être aligné de nouveau dans la compétition.

### 1.3 Volants

Tous les matchs se jouent avec des volants à plumes. Ce sont les équipes et les joueurs qui fournissent leurs volants, incluant lors des championnats provinciaux.

### 1.4 Vérification des alignements

Il est de la responsabilité des entraîneurs de valider l'alignement adverse en vérifiant sa correspondance avec l'ordre de force avant le début de la rencontre. Une erreur de correspondance détectée après le début de la rencontre ne pourra être corrigée et le résultat sera considéré comme valide.

### 1.5 Tableaux des épreuves individuelles

Les tableaux des épreuves individuelles sont construits à l'aide du logiciel « Tournament Planner » par le RSEQ ou toute personne-ressource non liée à une des équipes de la ligue.

Composition des tableaux :

1. Compiler toutes les inscriptions dans chacune des épreuves.
2. Déterminer si le tableau principal sera de 16 ou 32 étudiants-athlètes.
  - S'il y a plus de 40 étudiants-athlètes inscrits dans l'épreuve, le tableau sera de 32 (avec jusqu'à huit (8) qualifiés).
  - S'il y a 40 étudiants-athlètes ou moins inscrits dans l'épreuve, le tableau sera de 16 (avec jusqu'à quatre (4) qualifiés).
3. Déterminer les têtes de série (de quatre (4) ou huit (8) étudiants-athlètes comme têtes de série, selon que le tableau principal de 16 ou 32 étudiants-athlètes). La proposition du commissaire sera soumise à l'ensemble des entraîneurs pour approbation.

4. Déterminer les étudiants-athlètes (12 ou 24 étudiants-athlètes selon le tableau) qui vont accéder au tableau principal. La proposition du commissaire sera soumise à l'ensemble des entraîneurs pour approbation.
5. Faire les tableaux en programmant avec la séparation par institution.

## 2. Admissibilité

Les règles d'admissibilité en vigueur sont celles des règlements de U SPORTS et du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

- Pour participer aux championnats provinciaux par équipe (mixte, masculin ou féminin), l'étudiant-athlète devra avoir participé à au moins un (1) tournoi par équipe (mixte, masculin ou féminin) durant la saison régulière.
- Pour participer au championnat provincial individuel, l'étudiant-athlète devra avoir participé à au moins un (1) tournoi par équipe (mixte, masculin ou féminin) durant la saison régulière. Un étudiant-athlète provenant d'une université qui n'était pas inscrite dans les tournois par équipe (mixte, masculin ou féminin) peut participer au championnat provincial individuel.

## 3. Modalités de compétition

### 3.1 Composition de l'équipe

#### 3.1.1 Masculin et féminin

Un alignement complet est composé de sept (7) hommes ou sept (7) femmes répartis comme suit, en fonction du classement des étudiants-athlètes :

- 1 athlète en simple #1
- 1 athlète en simple #2
- 1 athlète en simple #3
- 2 athlètes en double #1
- 2 athlètes en double #2

L'étudiant-athlète qui possède le meilleur classement parmi les quatre (4) aligné en double pour la rencontre est obligatoirement désigné comme faisant partie du double # 1.

Pour les tournois et le championnat par équipe masculin et féminin, la proposition de classement (l'ordre de force) doit parvenir au commissaire au plus tard huit (8) jours avant le début prévu de la compétition. La proposition est soumise à l'ensemble des entraîneurs pour approbation. Les cas litigieux feront l'objet d'un vote des entraîneurs.

#### 3.1.2 Mixte

Un alignement complet est composé de quatre (4) hommes et quatre (4) femmes répartis comme suit :

- 1 athlète en simple masculin
- 1 athlète en simple féminin
- 2 athlètes en double masculin
- 2 athlètes en double féminin
- 2 athlètes en double mixte

Une université pourra inscrire deux (2) équipes au tournoi par équipe mixte en saison régulière et l'équipe qui termine au 1<sup>er</sup> rang de la division 1 sera la tête de série pour le championnat par équipe mixte, suivie des autres équipes au classement.

Une équipe incomplète peut jouer la rencontre à condition d'aligner suffisamment de joueurs pour trois (3) parties. Elle doit indiquer à son adversaire laquelle ou lesquelles des parties elle va concéder. L'adversaire n'est pas tenu d'inscrire un (1) joueur ou une (1) équipe sur la feuille de rencontre pour la ou les parties concédées.

Dans l'éventualité où deux (2) équipes incomplètes s'affrontent, la rencontre est jouée au meilleur de trois (3) parties. Le choix des parties à jouer est fait à tour de rôle par les entraîneurs, l'équipe possédant le meilleur classement a le 1<sup>er</sup> choix. Le résultat de la rencontre est consigné en attribuant à chacune des équipes une des parties annulées, une victoire de 3-0 étant consignée 4-1 et une victoire de 2-1 consignée 3-2.

### 3.2 Formule de compétition

La saison régulière se compose de trois (3) étapes de compétition par équipe masculin et féminin et une (1) étape de compétition par équipe mixte qui sont organisées sur deux (2) journées. L'horaire des journées de compétition est déterminé par tirage au sort, mais sujet à modifications dues à d'éventuelles contingences de déplacement.

Lors d'un tournoi par équipe masculin et féminin, toutes les universités inscrites s'affrontent. Lors du tournoi par équipe mixte, la formule de compétition et l'horaire seront construits selon le nombre d'équipes inscrites dans chacune des divisions. Toutes les parties des rencontres sont jouées pendant la saison.

Il faut prévoir des consolations pour les joueurs qui ont perdu leur 1<sup>er</sup> match dans les rondes de qualifications lorsque le site de compétition le permet.

#### 3.2.1 Déroulement des rencontres nouvel article ?

L'entraîneur doit soumettre son alignement au plus tard de l'un des deux (2) moments suivants :

- Cinq (5) minutes avant le début prévu de la rencontre
- ou
- cinq (5) minutes après la fin de la rencontre précédente

Dans les tournois par équipe masculin et féminin, l'ordre des parties est déterminé à l'avance :

- Rencontres #1 et #3 *Aller* :  
Simple # 1, double # 1, simple # 2, double # 2, simple # 3
- Rencontre #2 *Retour* :  
Simple #3, double # 2, simple # 2, double # 1, simple # 1

### 3.3 Championnat

#### 3.3.1 Par équipe masculin et féminin

Le championnat se déroule sur une journée.

Quatre (4) équipes sont qualifiées et s'affrontent en demi-finale selon le format suivant :

- 1 vs 4 et 2 vs 3 en vertu du classement de la saison régulière.

L'équipe hôte est qualifiée d'office pour le tournoi ainsi que les trois (3) premières équipes au classement (excluant l'équipe hôte).

Les finales ont lieu sur deux (2) terrains.

La modalité de fonctionnement d'une rencontre est la même que pendant la saison régulière, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

- Pendant le championnat, l'ordre des parties est déterminé à tour de rôle par les entraîneurs. L'équipe possédant le meilleur classement a le 1<sup>er</sup> choix.
- Lors du championnat par équipe, la rencontre cesse dès que l'une des équipes remporte trois (3) parties. Les parties non complétées sont considérées comme n'ayant pas été jouées.

### 3.3.2 Par équipe mixte

Le championnat par équipe mixte est joué simultanément avec le championnat individuel. Toutes les équipes ont accès au championnat par équipe mixte. Celui-ci sert de qualification pour le championnat canadien par équipe.

Toute institution apte à présenter un alignement pouvant jouer quatre (4) des cinq (5) parties peut s'inscrire au championnat mixte à condition d'avoir participé au tournoi de saison régulière en division 1 ou 2. Cependant, une équipe qui en est à ses trois (3) premières saisons au sein de la ligue par équipe mixte peut participer avec un alignement permettant de jouer trois (3) des cinq (5) parties.

Un alignement complet se compose de quatre (4) joueurs et quatre (4) joueuses répartis comme suit :

- 1 athlète en simple masculin
- 1 athlète en simple féminin
- 2 athlètes en double masculin
- 2 athlètes en double féminin
- 2 athlètes en double mixte

L'équipe qui ne peut présenter un alignement complet peut quand même disputer la rencontre dans la mesure où il est possible de disputer quatre (4) des cinq (5) parties de celle-ci. L'entraîneur doit indiquer à son opposant laquelle des parties il va concéder. L'équipe en mesure de présenter un alignement complet n'est pas tenue d'inscrire un joueur sur la feuille de rencontre pour la partie concédée par l'adversaire.

### 3.3.3 Format du championnat

#### **Championnat à cinq (5) équipes**

Quart de finale ( $\frac{1}{4}$ ) : 5<sup>e</sup> vs 4<sup>e</sup>

Demi-finales ( $\frac{1}{2}$ ) : gagnant quart de ( $\frac{1}{4}$ ) finale vs 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vs 2<sup>e</sup>

Finale or et Finale bronze

### **Championnat à six (6) équipes**

Tournoi à la ronde

Groupe A : 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>

Groupe B : 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>

1/2 finales : 1<sup>er</sup> A vs 2<sup>e</sup> B, 1<sup>er</sup> B vs 2<sup>e</sup> A

Finale Or et Finale bronze

### **Championnat à sept (7) équipes**

Tournoi à la ronde

Groupe A : 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>

Groupe B : 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>

1/2 finales : 1<sup>er</sup> A vs 2<sup>e</sup> B, 1<sup>er</sup> B vs 2<sup>e</sup> A

Match pour 5<sup>e</sup> place : 3<sup>e</sup> A vs 3<sup>e</sup> B

Finale or et Finale bronze

La ronde de qualification ou les quarts (1/4) de finale ont lieu le vendredi. Les demi-finales (1/2) et les finales ont lieu le samedi matin. Les finales ont lieu sur deux (2) terrains.

La modalité de fonctionnement d'une rencontre est la même que pendant la saison régulière, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

- Pendant le championnat, l'ordre des parties est déterminé à tour de rôle par les entraîneurs, l'équipe possédant le meilleur classement ayant le 1<sup>er</sup> choix.

Les têtes de séries du championnat par équipe mixte sont établies en fonction du classement du tournoi par équipe mixte disputé pendant la saison régulière.

#### 3.3.4 Individuel

Le championnat individuel est joué simultanément avec le championnat par équipe mixte.

Un titre par épreuve est à l'enjeu. Les cinq (5) épreuves sont :

- Simple masculin
- Simple féminin
- Double masculin
- Double féminin
- Double mixte

Chaque joueur peut participer à un maximum de deux (2) épreuves.

Dans toutes les épreuves, un tournoi à simple élimination est la formule adoptée. Si possible des consolations seront proposées.

Places au tableau de qualification et au tableau principal :

Rang	SM	SF	DM	DF	DX
<b>1</b>	4	2	4	2	4
<b>2</b>	4	2	4	2	4
<b>3</b>	4	2	4	2	4
<b>4</b>	4	2	4	2	4
<b>5</b>	2	1	2	1	2
<b>6</b>	2	1	2	1	2
<b>7</b>	1	1	1	1	1
<b>8</b>	1	1	1	1	1
<b>Qualifiés<sup>1</sup></b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>32</b>

<sup>1</sup> Le nombre de joueurs qualifiés pour chaque épreuve.

Les places sont attribuées au prorata du rang au classement.

La compétition est jouée sur trois (3) jours. L'horaire est déterminé selon le nombre de participants dans chacune des épreuves.

- L'horaire détaillé est déterminé en fonction des inscriptions.
- Le respect de l'horaire dépend de la présence d'un nombre suffisant de bénévoles.
- Il est possible d'envisager la présentation des demi-finales le samedi en prélude des finales.

Les inscriptions doivent parvenir au commissaire au moins trois (3) semaines avant la compétition en utilisant le formulaire prévu à cet effet.

#### 4. Modalités de classement

##### 4.1 Classement

Lors d'une journée de compétition, toutes les universités représentées s'affrontent. Le gagnant de la rencontre est désigné par le nombre de parties gagnées.

Le classement des équipes est déterminé à partir des rencontres gagnées.

##### 4.2 Bris d'égalité

Le bris d'égalité est tel que défini dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

#### 5. Responsabilités de l'institution hôte

Les responsabilités de l'institution hôte sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

### 5.1 Officiels mineurs, personnel de match et responsabilités

Les institutions hôtes sont invitées à suivre les éléments organisationnels du cahier de charge en Annexe 1 des présents règlements. Elles doivent fournir le matériel en Annexe 1 pour le bon déroulement de la compétition.

Les institutions hôtes doivent faire parvenir le document d'information avec l'horaire de la compétition deux (2) semaines avant chaque compétition.

### 5.2 Services médicaux

Les services médicaux requis sont tels que définis dans les règlements de sécurité de la fédération sportive nationale, provinciale et des règles du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

- Une (1) personne certifiée par un organisme reconnu en premiers soins doit être présente en tout temps sur les lieux de la compétition.
- L'institution-hôte doit fournir un (1) thérapeute accessible à tous les étudiants-athlètes lors de chaque compétition.

### 5.3 Transmission des résultats et statistiques

Les exigences concernant la transmission des résultats et statistiques sont telles que décrites dans le document à cet effet, édition la plus récente.

## 6. Officiels

Les statuts, processus et politiques concernant les officiels sont ceux précisés dans l'annexe d'arbitrage inclus le protocole d'entente avec la fédération sportive provinciale et des règlements du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes.

## 7. Délits et Sanctions

Les sanctions sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

## 8. Mérites sportifs

### 8.1 Championnat

Par équipe masculin et féminin

	Masculin	Féminin
Médailles d'or	11	11
Bannières	1	1
Casquettes	10	10

Par équipe mixte

	Masculin	Féminin	Mixte
Médailles d'or	12	12	N/A
Bannières	N/A	N/A	1



## Individuel

	Masculin	Féminin
Médailles d'or	4	4
Médailles d'argent	4	4
Médailles de bronze	8	8

### 8.2 Équipe(s) d'étoile(s)

La sélection des équipes d'étoiles se fait par vote des entraîneurs tel que défini dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente ;

- Deux (2) équipes d'étoiles de quatre (4) étudiants-athlètes (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>) ;
- Les rangs 1 à 4 (masculin et féminin) du classement des votes des entraîneurs sont nommés sur la 1<sup>re</sup> équipe d'étoiles.
- Les rangs 5 à 8 (masculin et féminin) du classement des votes des entraîneurs sont nommés sur la 2<sup>e</sup> équipe d'étoiles.

### 8.3 Honneurs individuels

La sélection des honneurs individuels qui suivent se fait par vote des entraîneurs ou des administrateurs tel que défini dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente :

- Athlète par excellence
- Recrue par excellence
- Entraîneur de l'année (choisi après les quatre (4) premiers tournois)
- Prix leadership et engagement social (féminin)
- Prix Emmanuel Constant — Leadership et engagement social (masculin)

Pour être admissible aux équipes d'étoiles et honneurs individuels, chaque étudiant-athlète doit avoir participé à au moins deux (2) compétitions et avoir été aligné pour 33 % des rencontres de son équipe.

## 9. Annexe 1 | Cahier de charge

### 1. Lieu de compétition

- Adresse exacte de l'endroit où se déroulera la compétition incluant le code postal, numéro de téléphone et adresse courriel du responsable de la compétition sur le document d'information.
- Information pour le stationnement du ou des transporteurs (autobus) et endroits pour l'hébergement.

### 2. Plateaux

- Toutes universités qui veulent tenir une compétition doivent avoir une disponibilité de huit (8) plateaux pour une journée (10 heures).
- Pour le championnat par équipe masculin et féminin, une (1) institution doit avoir une disponibilité de huit (8) terrains sur deux (2) jours ou 12 terrains sur une journée et demie (14 heures).

### 3. Réunion technique des entraîneurs et de l'officiel en chef de la compétition

- L'institution-hôte doit informer, via le bulletin technique, le RSEQ, les entraîneurs et Badminton Québec de l'heure et de l'endroit de la réunion technique entre les entraîneurs et l'officiel responsable de la compétition afin d'échanger sur les points techniques et autres de la compétition.
- Un (1) ou (2) deux représentants de chaque institution sont tenus de participer à chaque réunion pré compétition des entraîneurs. Un (1) seul vote par institution sera accepté en cas de vote.

### 4. Ordinateur/Imprimante/Micro

- Un (1) ordinateur
- Une (1) imprimante avec papier
- Une connexion Internet
- Le logiciel Tournament planner et/ou League planner (fourni par le RSEQ)

### 5. Arbitre en chef

L'arbitre en chef est assigné par Badminton Québec.

### 6. Arbitres de matchs

Lors des championnats, Badminton Québec assigne des arbitres pour les matchs suivants :

- Championnat par équipe masculin et féminin : les deux (2) finales, or et bronze par équipe pour un total de 10 parties
- Championnat par équipe mixte : la finale par équipe pour un total de cinq (5) parties
- Championnat individuel : les cinq (5) parties finales

### 7. Juges de ligne

Assurer la présence d'au moins quatre (4) juges de ligne pour toutes les parties des finales par équipe et individuelles.

### 8. Chronométrateur

Deux (2) chronométrateurs sont requis pour contrôler le temps d'échauffement (3 minutes) et sont responsables d'aviser les joueurs lorsque le temps est terminé. De plus, les chronométrateurs doivent donner les résultats des matchs à la table de contrôle.

### 9. Affichage des résultats

Pour les demi-finales et les finales, on doit avoir une (1) personne responsable pour afficher les résultats individuels sur un tableau.

#### 10. Cérémonies protocolaires

Le protocole fournit par le RSEQ et doit être respecté lors des championnats.

#### 11. Plan d'urgence

Le comité organisateur doit être en mesure d'accueillir l'ensemble des équipes, le personnel et les spectateurs en respectant les normes d'incendie des installations et en ayant soin d'avoir un plan d'urgence.

#### 12. Bulletin technique

Le comité organisateur doit faire parvenir son bulletin technique aux universités participantes un (1) mois avant la date de la compétition.

### 10. Annexe 2 | Calendrier et tirage au sort

Avant le début du calendrier, le commissaire procède à un tirage au sort afin de positionner les équipes dans l'horaire des quatre (4) journées de compétition de la saison régulière.

#### Compétition 1 — Masculin et Féminin

A		B		C	
D		E		F	
G					

#### Compétition 2 — Masculin et Féminin

A		B		C	
D		E		F	
G					

#### Compétition 3 — Masculin et Féminin

A		B		C	
D		E		F	
G					

#### Compétition 4 — mixte

Le tirage au sort sera effectué lorsque le nombre d'équipes (A et B) sera établi.

A		B		C	
D		E		F	
G		H		I	

## 11. Annexe 3 | Ronde des compétitions

Rondes des compétitions	
R1-Univ. A vs Univ. F	R4-Univ. G vs Univ. A
R1-Univ. B vs Univ. E	R5-Univ. C vs Univ. A
R1-Univ. C vs Univ. D	R5-Univ. D vs Univ. G
R2-Univ. D vs Univ. B	R5-Univ. E vs Univ. F
R2-Univ. E vs Univ. A	R6-Univ. F vs Univ. D
R2-Univ. F vs Univ. G	R6-Univ. G vs Univ. C
R3-Univ. B vs Univ. G	R6-Univ. A vs Univ. B
R3-Univ. C vs Univ. F	R7-Univ. G vs Univ. E
R3-Univ. D vs Univ. E	R7-Univ. A vs Univ. D
R4-Univ. E vs Univ. C	R7-Univ. B vs Univ. C
R4-Univ. F vs Univ. B	